



À l'attention des rédacteurs et rédactrices dans le milieu des arts et du divertissement nationaux

Avis aux médias – Lancement de l'Alliance canadienne des créateurs de musique – une nouvelle voix

Les musiciennes, les musiciens, les auteures-compositrices, les auteurs-compositeurs, les productrices et les producteurs canadiens s'unissent afin de constituer une nouvelle voix en matière du droit d'auteur et de la politique culturelle au Canada. Des artistes de renom du Canada prennent eux-mêmes la parole.

Montréal, le 26 avril

En reconnaissance de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, des musiciennes, des musiciens, des auteures-compositrices, des auteurs-compositeurs, des productrices et des producteurs canadiens de premier rang annoncent la création de l'Alliance canadienne des créateurs de musique (CCMC), une nouvelle voix. La CCMC veillera à ce que les agentes et agents des principales maisons d'enregistrement et des principaux éditeurs de musique ne soient pas les seules voix à se faire entendre dans le débat sur les lois canadiennes pour la protection du droit d'auteur et les autres questions importantes liées à la politique culturelle.

Ensemble, les membres de la coalition ont mérité des douzaines de prix Juno et Grammy et ont vendu des dizaines de millions d'albums dans le monde. La CCMC regroupe de grands noms de la musique canadienne, comme les Barenaked Ladies, Avril Lavigne, Sarah McLachlan, Chantal Kreviazuk, Sum 41, Stars, Raine Maida (Our Lady Peace), Dave Bidini (Rheostatics), Billy Talent, John K. Samson (Weakerthans), Broken Social Scene, Sloan, Andrew Cash and Bob Wiseman (co-fondateur de Blue Rodeo).

Les maisons d'enregistrement multinationales prennent la parole pour exprimer leur désir que les lois sur le droit d'auteur changent, de façon à faciliter les poursuites contre les partisans et les partisanes et à exercer un plus grand contrôle sur la jouissance de la musique. Chose inquiétante, les maisons d'enregistrement présentent ces demandes non seulement en leurs noms, mais *en nos noms*, comme une démarche essentielle pour le bien-être des musiciennes et des musiciens canadiens à l'ère numérique. Aujourd'hui les personnes mêmes qui créent la musique au Canada prennent eux-mêmes la parole.

La CCMC est unie dans la promotion de trois grands principes :

La poursuite des partisanes et des partisans est destructrice et hypocrite

Les artistes ne souhaitent pas poursuivre leurs partisanes et leurs partisans. Les maisons d'enregistrement ont agi de la sorte contre leur gré, et les lois autorisant les poursuites de ce genre ne se justifient pas au nom des artistes.

Les serrures numériques sont risquées et improductives

Les artistes s'opposent à l'utilisation des serrures numériques afin d'augmenter le contrôle exercé par les maisons d'enregistrement sur la diffusion, l'utilisation et la

jouissance de la musique et sur les lois pour le contournement des mesures technologiques de ce genre. Les consommatrices et les consommateurs devraient avoir le droit de transférer la musique qu'ils achètent sur un autre support et d'en faire une utilisation raisonnable sans avoir à payer deux fois le prix.

La politique culturelle devrait appuyer les artistes canadiens actuels

La grande majorité de la nouvelle musique canadienne n'est pas promue par les principales maisons d'édition qui accordent leur attention en priorité aux artistes étrangers. Le gouvernement devrait avoir recours à d'autres stratégies politiques pour assurer son appui aux artistes canadiens actuels et favoriser l'épanouissement de la scène musicale et culturelle.

Nous joignons à ce communiqué un article décrivant de façon plus détaillée notre position officielle en la matière.

Si vous désirez formuler des commentaires sur l'Alliance canadienne des créateurs de musique, ses buts, ses politiques et sa direction, prière de communiquer avec Steven Page (Barenaked Ladies) a/s Adam Smith (604) 730-7902.